



# Évaluation finale du projet électrification rurale et autonomisation des femmes (ERAF)

Préparé pour:

Ministère des Travaux publics, Transports et Communication

Ambassade du Japon

Ambassade des Émirates Arabes Unies

Programme des Nations Unies pour le développement

Par:

Léopold Junior Fénelon

Consultant indépendant

11 janvier 2024

## Table des matières

Remerciements .....	4
Acronymes.....	5
Résumé exécutif.....	6
Introduction .....	8
Présentation du projet.....	8
Portée et objectifs de l'évaluation.....	9
Méthodologie.....	11
Barème pour la notation des critères de l'évaluation .....	12
Populations visées par les consultations .....	13
Représentativité et limites du rapport .....	14
Présentation des constats .....	14
Réalisation des activités prévues .....	16
Résultats de l'enquête auprès des ménages.....	22
Profil des ménages.....	22
Appréciation des ménages du projet ERAF .....	23
Commentaires des ménages .....	25
Résultats du groupe focus.....	27
Résultats des entretiens avec les parties prenantes.....	28
Collaboration avec le PNUD .....	28
Intérêt pour le projet .....	28
Alignement du projet .....	28
Implication dans la conception et la vie du projet.....	29
Niveau d'atteinte des résultats escomptés.....	29

Appréciation technique.....	29
Facteurs déterminants dans la réussite ou l'échec du projet.....	29
Satisfaction des parties prenantes.....	30
Pérennité du projet.....	30
Principaux constats .....	32
Enseignements tirés.....	33
Notation selon les critères de l'évaluation .....	35
Conclusion et recommandations .....	43
ANNEXE 1 : Liste des tableaux et graphiques .....	45
ANNEXE 2 : Cadre d'évaluation.....	46
ANNEXE 3 : Calendrier détaillé de l'évaluation.....	49
ANNEXE 4 : Liste des personnes et institutions consultées .....	50
ANNEXE 5 : Documents utiles sollicités.....	51

## Remerciements

Je remercie les nombreux employés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui ont collaboré à la réalisation de l'évaluation finale du projet, en particulier:

- Dorine Jn Paul : Cheffe de l'unité résilience
- Adebisi Ligali : Adjointe au programme résilience
- Wanick Charles : Chef de l'unité d'appui au management
- Pierre-Claude Duméus : Chef de projet
- Pascal Baptiste : Assistant administratif au projet
- Louinel Septimus : Chauffeur au projet

Je souhaite également souligner le support fourni par l'équipe du PNUD qui a facilité l'accès aux documents de référence ainsi que le contact avec le terrain et les acteurs concernés par le projet. Cet appui est grandement apprécié et permet de dégager un portrait fidèle à la réalité du projet *Électrification rurale et autonomisation des femmes (ERAF)*.

J'étends mes remerciements aux enquêteurs (Stanley Fabien et Kenn-Delly Mesidor) aux répondant.e.s du sondage et aux représentant.e.s des parties prenantes pour la richesse des informations fournies lors des consultations et pour la générosité dont elles/ils ont fait preuve en acceptant de se prêter à cet exercice.

## Acronymes

ANARSE Autorité nationale de régulation du secteur énergétique

BME Bureau des Mines et de l'énergie

CIAT Comité interministériel d'aménagement du territoire

CE Cellule Énergie

EAU Émirats arabes unis

EDH Électricité d'Haïti

ERAF Électrification rurale et autonomisation des femmes

GES Gaz à effets de Serre

NEX Exécution nationale

NIM Mise en œuvre nationale

MPCE Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

MSU Unité d'Appui au Management (Management Support Unit)

MTPTC Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

OCB Organisme communautaire de base

ODD Objectifs de Développement Durable

PEPSE Procédures d'examen préalable environnemental et social

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PSDH Plan stratégique de développement d'Haïti

PTA Plan de travail annuel

## Résumé exécutif

Le projet Électrification Rurale et Autonomisation des Femmes (ERAF) touche à sa fin le 31 décembre 2023. Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), tous les projets de l'envergure du projet ERAF soutenus par le PNUD (avec un investissement financier de plus de \$6M) doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. En effet, ce rapport présente les constats et les perspectives récoltées lors de l'analyse documentaire, des consultations avec les parties prenantes au niveau national et local, ainsi que d'une enquête auprès des ménages.

L'étude a été menée entre octobre et décembre 2023, dans l'objectif de déterminer le niveau d'atteinte des résultats visés par le projet de façon à permettre à l'État haïtien, aux bailleurs et au PNUD de prendre des décisions éclairées au sujet de l'amélioration continue dans la mise en œuvre de ce type d'intervention. Le tableau suivant présente le résumé des notes attribuées par critère et des recommandations.

Tableau 1 : Sommaire

<b>Critères de l'évaluation</b>	<b>Pertinence</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité du projet au mandat du PNUD, aux priorités nationales et aux besoins prioritaires des bénéficiaires (<b>Positive</b>)</li> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles du projet (<b>Positive</b>)</li> <li>• Respect des droits humains des bénéficiaires (<b>Positive</b>)</li> <li>• Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le projet (<b>Positive</b>)</li> </ul> <p>Le critère de pertinence obtient la cote de performance « 2 » sur 2 soit « <b>pertinent</b> ».</p>
	<b>Efficacité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'atteinte ou de progrès des résultats escomptés en vue de la réalisation des effets souhaités (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> <li>• Intérêt des résultats du projet pour le gouvernement haïtien (<b>Positive</b>)</li> <li>• Lien entre les résultats du projet et les effets visés (<b>Positive</b>)</li> <li>• Modalité d'exécution et renforcement des capacités institutionnelles locales et nationales (<b>Positive</b>)</li> <li>• Contribution à l'autonomisation ou aux droits des femmes (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> <li>• Changements en termes de promotion de normes, de pratiques ou de relations plus équitables entre hommes et femmes (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> <li>• Adéquation du marqueur de genre attribué avec la réalité du projet (<b>Positive</b>)</li> </ul> <p>La cote de performance pour ce critère est « 4 » sur 6, soit « <b>modérément satisfaisant</b> ».</p>
	<b>Efficienne</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie d'allocation des ressources pour l'atteinte des résultats du projet (<b>Positive</b>)</li> <li>• Lien entre les résultats du projet et l'utilisation économique des ressources (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> <li>• Implication des acteurs nationaux dans la planification et la mise en œuvre du projet (<b>Positive</b>)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation de la stratégie de mise en œuvre avec les objectifs visés (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> <li>• Promotion de l'égalité des sexes et des droits de l'homme dans la fourniture des produits (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> <li>• Pertinence des modalités de mise en œuvre (<b>Positive</b>)</li> </ul> <p>Sur l'efficacité, le projet obtient la cote de performance « 4 » sur 6 soit « modérés ».</p>
	<p><b>Durabilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures mises en place pour assurer la durabilité du projet (<b>Positive</b>)</li> <li>• Engagement des partenaires nationaux pour assurer la pérennité du projet (<b>Positive</b>)</li> <li>• Transfert de connaissances, renforcement des capacités et appropriation locale et des contreparties nationales (<b>Plus ou moins positive</b>)</li> </ul> <p>Ce critère obtient la cote de performance « 3 » sur 4, à savoir « satisfaisant ».</p>
<b>Recommandations</b>	<p><b>Pour le PNUD :</b></p> <p>#1 : S'assurer qu'une entité représentant les femmes siège dans le comité de pilotage.</p> <p>#2 : Créer et tenir à jour une base de données permettant de suivre les activités du projet.</p> <p>#3 : S'assurer que la stratégie d'autonomisation des femmes soit plus inclusive et équitable.</p> <p>#4 : Capitaliser sur la confiance des acteurs gouvernementaux dans le savoir-faire du PNUD, sa longue expérience dans le secteur de l'énergie et les acquis du projet pilote ERAF pour assurer un leadership actif.</p> <p><b>Pour le Gouvernement et le PNUD :</b></p> <p>#5 : Prévoir des ateliers de formations sur les procédures internes (au Gouvernement et au PNUD) et un plan de transfert de compétence.</p> <p>#6 : Tenir compte de la littérature sur les technologies à succès dans l'élaboration des termes de référence.</p> <p><b>Pour le Gouvernement :</b></p> <p>#7 : Faire de la stratégie d'électrification rurale à base d'énergie renouvelable un levier pour assurer des pôles de développement économique.</p> <p>#8 : Encourager la mobilisation d'acteurs intervenant dans des domaines diverses et complémentaires pour la présentation de propositions de projets conjoints.</p>

## Introduction

### Présentation du projet

L'accès à l'énergie électrique en Haïti reste et demeure un défi majeur tant pour les décideurs politiques que pour la population, surtout celle des communautés rurales. Selon quelques statistiques dans les documents de conception du projet, seulement 47% des Haïtiens ont accès à l'électricité et la consommation électrique par habitant est, dit-on, de 36 kilowattheures par an, la plus faible de la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes. De plus, Haïti est très dépendante des énergies fossiles pour la production d'électricité avec le diesel et le mazout qui à eux seuls contribuent à 80% de la production électrique du pays. Cette situation ne fait qu'augmenter les émissions de gaz à effets de serre (GES) dans l'atmosphère, accélérer la fuite des capitaux vers des pays producteurs de pétrole et exposer le pays à la volatilité des coûts du pétrole ainsi qu'à la fragilisation de l'approvisionnement en carburant.

À l'approche de l'échéance 2030, et plus précisément dans la poursuite des Objectifs du Développement Durable (ODD); le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis en œuvre le projet ERAF exécuté en collaboration avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC). Ce projet financé par les gouvernements du Japon et de L'Émirats arabes unis et les fonds propres du PNUD s'aligne sur l'une des priorités clés du gouvernement haïtien qui est de garantir l'accès à l'électricité à la population, et ainsi, poursuit l'ODD 7 visant à garantir à toutes et à tous l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne à coût abordable tout en favorisant l'autonomisation des femmes.

Avec d'autres acteurs tels que l'autorité nationale de régulation du secteur énergétique (ANARSE), l'électricité d'Haïti (EDH) et les mairies, le projet ERAF vise à garantir l'accès à une électricité fiable, durable et abordable a des communautés rurales et reculées du Nord-Est via des microcentrales solaires hybrides. Cet objectif se concrétise en autres par :

**Domaine d'intervention**  
Energie / Environnement

**Budget**  
6,456,612 USD

**Montant décaissé**  
6,045,612 USD

**Durée du projet**  
Janvier 2018 – Décembre 2023

**Partenaires**  
MTPTC

**Bailleurs de fonds**  
Gouvernement du Japon & UAE

**Localisation**  
Département Nord-Est : Mont-Organisé,  
Vallières & Capotille



- La mise en place de 3 micro-réseaux électriques hybrides à base d'énergie solaire photovoltaïque dans le département du Nord-Est (Capotille, Mont-Organisé et Vallière);
- La promotion d'une gestion et d'une opération optimales et durables des micro-réseaux;
- La facilitation des bénéficiaires les plus vulnérables à un branchement;
- La promotion des activités économiques en renforçant les capacités des micro-entrepreneurs, en particulier des groupes et associations de femmes.

Dans le cadre de ce projet, les principales cibles suivantes sont visées :

- 3 microcentrales hybrides solaires de capacités totales de 694 kilowatts crête PV avec des capacités de stockage de plus de 1.7 mégawattheure et des génératrices diesel de capacités totales de 900 kW en backup, y compris leur réseau de distribution, installées et mises en service ;
- 2000 ménages connectés au cours de la première phase du projet ;
- 45 femmes formées en entrepreneuriat et en gestion de petites et moyennes entreprises ;
- 15 activités d'utilisation productive d'électricité et/ou activités génératrices de revenus subventionnées et renforcées ;
- 30 Organisations Communautaires de Base (OCB) renforcées ;
- Au moins un partenariat de gestion à long terme des microsystèmes d'électrification mis en place;
- Évitement annuel de près de 700 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

### **Portée et objectifs de l'évaluation**

Conformément au document du projet et aux normes et procédures du PNUD, il est prévu de réaliser l'évaluation finale du projet ERAF en vue d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité (critères et questions clés y relatifs sont fournis dans les termes de référence de l'évaluation) du projet en considérant les ressources disponibles pour sa mise en œuvre et eu égard au contexte sociopolitique, sécuritaire et sanitaire (Covid-19) et de leur incidence sur la programmation. L'évaluation se porte sur les approches et aspects de mise en œuvre du projet. Elle prend en compte la conception du projet, ses objectifs, sa stratégie de mise en œuvre, et les résultats fixés et atteints (incluant l'autonomisation des femmes). Globalement, elle appréciera les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats du projet tels qu'énoncés dans le document de projet, et examinera la stratégie de sortie du projet et les risques concernant sa durabilité.

L'objectif principal de l'évaluation est de mettre en évidence les progrès vers les objectifs et les résultats du projet et de mesurer les preuves tangibles de la réussite ou de l'échec du projet, afin d'établir la cohérence avec les résultats escomptés inscrits dans le cadre de résultats, en relation avec les ODD qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet.

Il s'agit ensuite de procéder à une évaluation de la performance du projet par rapport aux attentes formulées dans le cadre de résultats. Concrètement, l'objectif est de comprendre de manière

impartiale où et pourquoi le projet a réussi ou échoué. Pour que l'évaluation soit la plus critique possible, l'évaluation finale se concentrera principalement sur l'examen de l'activité du projet à la suite des réunions du comité de pilotage qui ont été organisées pour prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de l'intervention. Cela signifie que l'analyse de l'évaluation sera pondérée en faveur de la couverture de la période allant de 2018 à aujourd'hui, tout en considérant les réalisations globales du projet au cours de sa durée de vie. Le processus d'évaluation sera guidé par les questions présentées à l'annexe A, qui couvre les aspects essentiels de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité.

- Pertinence : La mesure dans laquelle les composantes du projet sont adaptées aux priorités et aux politiques des groupes cibles.
- Efficacité : La mesure dans laquelle le projet a atteint ses objectifs.
- Efficience : La mesure dans laquelle les activités sont rentables et les résultats sont atteints dans les délais.
- Durabilité : La mesure dans laquelle les avantages de la mise en œuvre se poursuivront après la clôture du projet.

L'évaluation est considérée également comme une plateforme d'apprentissage pour informer les activités de programmation ultérieures et les projets similaires que le gouvernement haïtien et d'autres donateurs envisagent de soutenir. Pour être utile, l'évaluation doit avoir une orientation fortement pratique dans sa compréhension des forces et des faiblesses de la programmation et dans les recommandations formulées concernant les solutions potentielles. Par conséquent, les objectifs spécifiques de cette évaluation sont d'indiquer :

- Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et les échecs dans la mise en œuvre, en soulignant les résultats positifs et négatifs de la mise en œuvre pour les bénéficiaires ;
- La pertinence de l'action, en analysant le niveau d'implication des acteurs étatiques et de la mairie dans la mise en œuvre du projet ;
- Le niveau de satisfaction des parties prenantes et des bénéficiaires du projet par rapport aux résultats attendus ;
- Les bonnes pratiques à perpétuer ainsi que les leçons à tirer des succès et des échecs dans la mise en œuvre du projet ;
- Les recommandations pour assurer la durabilité des réalisations en termes de meilleure autonomisation des femmes dans les communautés couvertes par le projet.

## Méthodologie

Selon les termes de référence, l'évaluation doit aider les personnes ciblées et affectées à formuler leurs idées et à analyser leurs expériences avec le projet. En effet, la méthodologie suivie pour l'évaluation finale du projet tient compte de la portée, du but et des objectifs définis dans les termes de référence. Par conséquent, une approche participative et consultative a été privilégiée en assurant une collaboration étroite avec le responsable de l'évaluation, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires directs du projet.

La démarche a débuté avec la rencontre de démarrage permettant de confirmer que le plan de travail proposé répond bien aux besoins du PNUD, et que la méthodologie prévue est adaptée au contexte. Un rapport initial a suivi pour présenter les objectifs, les résultats attendus, les activités et les livrables dans le cadre du mandat en peaufinant le cadre conceptuel à utiliser, les questions clés de l'évaluation incluant des informations sur les sources et la collecte de données, l'échantillonnage et les indicateurs clés.

Le cadre d'évaluation en annexes est élaboré à partir d'une analyse documentaire et d'échanges avec le client. Il présente les questions d'évaluation (sur la base des critères d'évaluation et en fonction des diverses parties prenantes à consulter), les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte envisagées.

Les outils de collecte de données utilisés sont les suivants : l'analyse documentaire, les groupes de discussion, l'enquête, l'entretien semi-dirigé et la visite de terrain.

À noter que la liste des parties prenantes et leurs représentants est fournie par le PNUD pour permettre la sélection des personnes à consulter. Afin de respecter la confidentialité des répondantes et des répondants, j'ai assuré la gestion des sondages et ai mené seul les entrevues et les groupes de discussion. Toutefois, l'appui du PNUD a permis la prise de contact et des rendez-vous.

L'approche utilisée mise sur une combinaison de plusieurs méthodes de collecte distinctes, mais complémentaires, qui ont permis de croiser les renseignements recueillis et, ainsi, d'obtenir des résultats fiables et valides :

- **Analyse documentaire** : le fonds documentaire est constitué de documents échangés avec le client. Pour ce rapport, nous avons notamment utilisé l'étude de pré faisabilité, le diagnostic organisationnel, les documents de projet (initial et révisé), les planifications stratégiques (gouvernement haïtien et PNUD), les comptes rendus de comité de pilotage, la PEPSE signée, les révisions budgétaires, les rapports du projet et autres documents.
- **Entretien** : les entretiens menés offrent plus d'éléments de contexte et approfondissent le sujet avec des données qualitatives et prospectives. Toutes les personnes sur la liste fournie par le PNUD (voir liste en annexe) ont été invitées à proposer des créneaux horaires propices pour un rendez-vous pendant la période du 23 au 29 novembre 2023.

Pour faciliter la participation, l'entretien pouvait se faire par téléphone ou en vidéoconférence. Déterminer la réponse des groupes ciblés et l'attitude qu'ils adoptent au regard des apports ou inconvénients du projet ERAF.

- **Enquête** : l'enquête contient des énoncés pour lesquels les répondantes et les répondants doivent fournir leur point de vue. Cette composante permet de dégager des données quantitatives et qualitatives. Une enquête a été réalisée auprès des ménages de deux (Mont-Organisé et Capotille) des trois communes bénéficiant des interventions du projet. Des enquêteurs ont été formés sur les techniques de passation de questionnaires et sensibilisés sur le contexte de mise en œuvre du projet pour favoriser l'adoption de comportement convenable sur le terrain.
- **Groupe focus** : le groupe focus tenu avec cinq femmes leaders dans la commune de Mont-organisé a permis d'avoir quelques éléments de réponse des groupes ciblés et l'attitude qu'ils adoptent au regard des apports ou inconvénients du projet ERAF.
- **Visite de terrain** : la présence sur le terrain vise à valider sur place les résultats et les interventions tangibles et à être en contact avec les bénéficiaires. La mission a permis de faire des observations et des échanges sur les critères de l'évaluation et les approches d'équité dans le cadre du projet.

Les consultations se sont déroulées du 14 au 29 novembre 2023. Le PNUD a communiqué avec tous les groupes ciblés pour les inviter à recevoir sur le terrain le consultant indépendant ou à prendre part à une entrevue avec lui.

Les données recueillies lors des entretiens et des groupes de discussion sont triées à l'aide d'un programme de tri de fichiers Excel afin d'écartier les informations qui ne répondent pas aux objectifs, puis catégorisées, traitées et analysées pour le rapport d'évaluation.

Une triangulation a été faite des différentes sources d'informations (enquête auprès des ménages, entretiens avec les parties prenantes, focus groupe avec des femmes leaders et analyse documentaire). Des données tirées de la littérature complètent celles recueillies auprès des principaux acteurs et des bénéficiaires du projet.

### **Barème pour la notation des critères de l'évaluation**

L'évaluation doit permettre d'attribuer à chacun de ces critères une cote de performance définie de la manière suivante :

Pour évaluer la pertinence :

- Pertinent (P) (2)
- Non pertinent (NP) (1)

Pour évaluer l'Efficacité :

- Hautement satisfaisant (HS) (6) : le projet n'a pas présenté de lacune dans la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience.
- Satisfaisant (S) (5) : le projet n'a présenté que quelques lacunes mineures.
- Modérément satisfaisant (MS) (4) : le projet a présenté des lacunes modérées.
- Modérément insatisfaisant (MI) (3) : le projet a présenté des lacunes importantes.
- Insatisfaisant (I) (2) : le projet a présenté des lacunes majeures dans la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience.
- Hautement insatisfaisant (HI) (1) : le projet a présenté de graves lacunes.

Pour évaluer l'Efficience :

- Hautement satisfaisant (HS) (6) : le projet n'a pas présenté de lacune dans la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience.
- Satisfaisant (S) (5) : le projet n'a présenté que quelques lacunes mineures.
- Modérément satisfaisant (MS) (4) : le projet a présenté des lacunes modérées.
- Modérément insatisfaisant (MI) (3) : le projet a présenté des lacunes importantes.
- Insatisfaisant (I) (2) : le projet a présenté des lacunes majeures dans la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience.
- Hautement insatisfaisant (HI) (1) : le projet a présenté de graves lacunes.

Pour évaluer la Durabilité :

- Probable (P) (4) : risques négligeables en matière de durabilité.
- Modérément probable (MP) (3) : risques modérés en matière de durabilité.
- Modérément improbable (MI) (2) : risques significatifs en matière de durabilité.
- Improbable (I) (1) : risques graves en matière de durabilité.

Les leçons tirées de l'expérience de la mise en œuvre du projet sont documentées en mettant l'accent sur ce qui a bien fonctionné et qui peut être utilisé dans la mise à l'échelle du projet ainsi que sur ce qui n'a pas fonctionné afin d'éviter de le répéter à l'avenir. L'évaluation du projet se fonde sur le cadre d'évaluation en annexes, qui détaille les éléments à analyser, les indicateurs et les outils mobilisés pour les mesurer.

### **Populations visées par les consultations**

Pour sélectionner les personnes visées par les consultations, des échanges avec la responsable de l'évaluation et le chef du projet ont eu lieu. C'est à la suite de ces communications et une analyse documentaire que certains choix ont été arrêtés.

La liste des représentantes et représentants des parties prenantes a été fournie par le responsable du projet. Au total, 19 personnes ont été interviewées, cinq femmes rencontrées en groupe focus et 143 ménages ont participé à l'enquête.

## Représentativité et limites du rapport

Globalement, nous pouvons considérer que le niveau de participation à l'enquête et aux entretiens est satisfaisant. Toutes les personnes invitées aux entretiens ont répondu positivement et seulement une personne ne s'est pas présentée au rendez-vous. Au total, 13 entrevues ont été conduites impliquant des représentantes et représentants de l'État (niveaux local et central), du bailleur et des leaders communautaires (voir liste de personnes consultées en annexe). Cinq leaders de regroupement de femmes ont pris part à un groupe focus dans la commune de Mont-organisé. De plus, 143 ménages ont répondu aux questions des enquêteurs, dont 91 dans la commune de Mont-organisé et 52 dans la municipalité de Capotille. Avec l'appui d'un membre de la communauté délégué par chaque maire, les enquêteurs ont pu répartir leurs temps dans les quartiers concernés par le projet ERAF.

Les limites et les considérations suivantes méritent cependant d'être précisées :

- L'effectif total des bénéficiaires du projet n'est pas connu et il n'y avait pas moyen de savoir à l'avance quelques sont les maisons concernées. De plus, pour des contraintes logistiques, l'échantillon est composé de ménage de deux des trois communes et l'effectif de ménages consulté pour chaque commune est aléatoire. Ces aspects empêchent de se prononcer sur la représentativité de l'échantillon.
- La participation aux consultations n'étant pas obligatoire, il est important de considérer que celle-ci dépend aussi de la disposition et de la disponibilité des personnes ciblées.
- Le rapport d'évaluation ne permet pas d'établir de lien de causalité, mais permet plutôt de dégager des constats et des tendances illustrant la correspondance entre la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats ciblés, l'appréciation des parties prenantes par rapport aux critères d'évaluation retenus.

## Présentation des constats

Les constats sont regroupés selon les axes du cadre de mesure de rendement concernés par les consultations et l'analyse documentaire.

Les données provenant des questions d'enquête sont présentées sous forme de graphiques<sup>1</sup> ou de tableaux, en indiquant le groupe et le nombre de répondantes et de répondants. Le nombre de réponses indiqué sous chaque graphique peut varier d'une question à l'autre, étant donné que certaines répondantes ou certains répondants ont arrêté de répondre avant la fin de l'enquête et que pas toutes les questions sont obligatoires.

Afin de quantifier les constats qui se dégagent des données, les termes suivants sont utilisés dans le présent rapport :

---

<sup>1</sup> À noter que dans certains graphiques, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des pourcentages.

- la totalité, l'ensemble, tout (100 %)
- la quasi-totalité (95 % - 99 %)
- la grande majorité (80 % - 94 %)
- la majorité (de 60 % à 79 %)
- un peu plus de la moitié (51 % - 59 %)
- la moitié (50 %)
- un peu moins de la moitié (40 % - 49 %)
- certains (39 % ou moins)

Les commentaires sont présentés de manière synthétique en vue de faire apparaître les idées les plus fréquemment citées. Les réponses hors sujet ont été retirées de l'analyse. Par ailleurs, les commentaires soulevés par une seule personne estimés pertinents sont pris en compte avec la mention anecdotique entre parenthèses. Il est important de souligner qu'un commentaire peut porter sur plusieurs thèmes. Il faut donc considérer que la somme des pourcentages ne sera pas toujours égale à 100 %.

## Réalisation des activités prévues

### Analyse documentaire

Le tableau ci-dessous présente ce qui a été réalisé dans le cadre du projet, en relation avec les cibles<sup>2</sup> fixées initialement. Il a été élaboré à partir des informations fournies par le PNUD.

Tableau 2 : Suivi des réalisations du projet

Indicateurs	Cibles	Résultats/statut
Nombre d'études de pré faisabilité disponibles en matière d'électrification rurale décentralisée au niveau communal	10	<b>Complété</b> Les études de pré faisabilités pour 10 communes ont été conduites entre 2018 et 2019 par la firme MicroEnergy International GmbH et INENSUS GmbH.
Nombre d'études d'ingénierie et de conception réalisées pour la mise en place des micro systèmes hybrides d'électrification communale (production, distribution, branchements)	3	<b>Complété</b> Les études d'ingénierie et de conception ont été réalisées et le rapport soumis le 25 octobre 2019 par la firme TramaTecnoAmbiental (TTA).
Nombre d'études d'impact environnemental et PGES communales disponibles pour la mise en place des micro systèmes d'électrification	3	<b>Complété</b> Les études environnementales et PGES ont été réalisées avant la mise en place des micro systèmes d'électrification dans les trois communes.
Nombre de micro-réseaux électriques de distribution construits	<b>3 micro-réseaux</b> (Au total un champ solaire PV de 694 KWc, d'une capacité de stockage d'au moins 1,7 mégawatt et des génératrices diesel de capacités totales de 900 KWA en back up incluant le réseau de	<b>Complété</b> Construction et mise en service de trois micro-réseaux électriques à Mont-organisé, Capotille et Vallière avec au total un champ solaire PV de 693 KWc (respectivement 289 KWc, 202 KWc et 202 KWc) d'un système de stockage de 1660 KWh (respectivement 800 KWh, 430 KWh et 430

<sup>2</sup> Le vert signifie que la cible a été atteinte, l'orange indique qu'elle est partiellement atteinte et le rouge que rien n'a été fait pour l'indicateur.

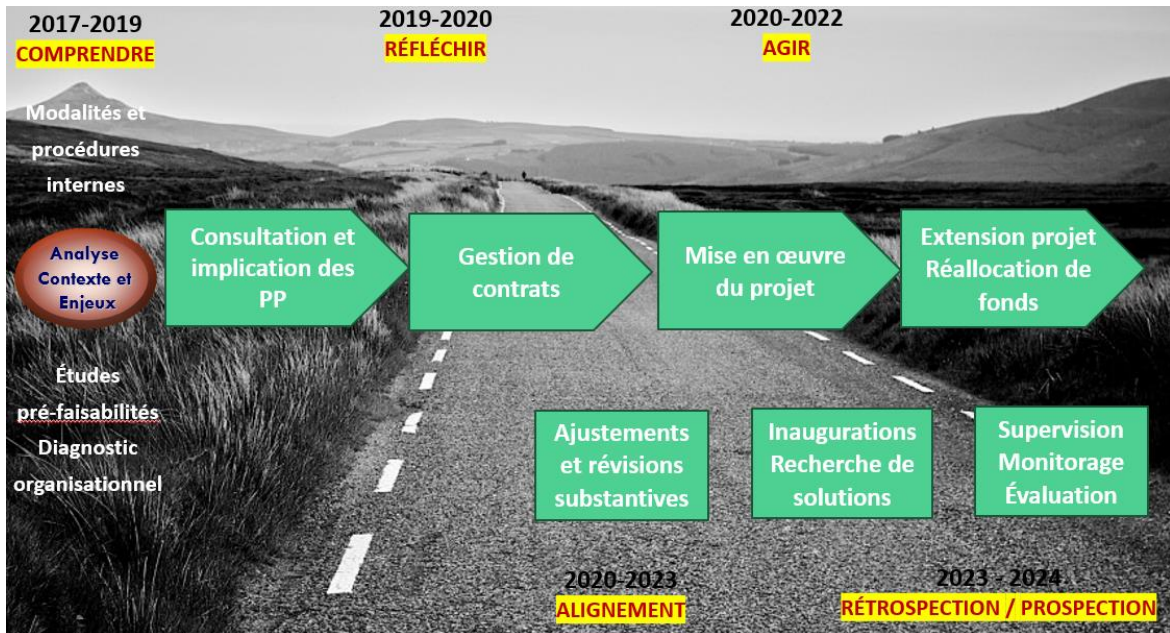


	distribution installé et mise en service)	KWh) et des génératrices d'une capacité totale de 910 KWa (respectivement 400 kWa, 255 KWa et 255 KWa).
Nombre de microcentrales solaires photovoltaïques d'au moins de 200KW construits	<b>3</b>	<b>Complété</b> Les microcentrales solaires photovoltaïques construites à Mont-organisé, Capotille et Vallière ont toutes au moins un champ solaire PV de 200 KWc (respectivement 289 KWc, 202 KWc et 202 KWc).
Nombre de connexion et de branchements réalisés incluant ménages, institutions publiques, privées et organisations	<b>2000</b>	<b>Partiellement complété</b> Si la phase de test a permis de procéder aux branchements d'un nombre de ménages, il n'existe pas de documents ni de rapport pouvant aider à déterminer l'effectif atteint. De plus, les besoins pour la phase de test n'avoisinent pas la cible des 2000 branchements.
Existence d'un opérateur/développeur de la gestion/entretien des microsystèmes hybrides d'électrification et du recouvrement des fonds.	<b>1</b>	<b>Partiellement complété</b> Une stratégie de sortie est prévue par le PNUD pour tout transférer à la contrepartie nationale qui va confier la gestion des centrales à un opérateur afin d'assurer la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique.
Nombre de groupes de la société civile (y compris les groupes de femmes) consultés dans la planification des constructions et des branchements	<b>140</b> (Au moins 40 groupes de femmes)	<b>Partiellement complété</b> Selon les témoignages des autorités locales, plusieurs organisations et regroupements de la société civile ont été consultés lors de la planification des constructions et des branchements. Aucun document ne relate le nombre

		de groupes et ceux répondant au quota pour les femmes.
Nombre d'emplois directs et indirects bénéficiés par la population (désagrégés par sexe d'employé(e) recruté(e))	<b>500</b> (Au moins 40 % des emplois occupés par des femmes)	<b>Partiellement complété</b> Si des emplois directs et indirects ont été créés lors de la construction des microcentrales, aucun document ne permet de déterminer si la cible a été atteinte et non plus de constater le respect du quota pour les femmes.
Nombre d'organisations communautaires de base renforcées tenant compte du genre	<b>30</b>	<b>Partiellement complété</b> Selon les témoignages des autorités locales et de leaders communautaires, plusieurs formations ont été offertes dans les communautés. Toutefois, aucun document ne relate le nombre d'organisations communautaire et celles tenant compte du genre.
Nombre de personnes bénéficiant d'un programme de renforcement de capacité au profit de leur organisation communautaire de base	<b>120</b> (70 % de femmes)	
Nombre de micro-entreprises et entreprises unipersonnelles mises en place (désagrégé par sexe des propriétaires ou des gestionnaires de l'entreprise)	<b>15 à 20</b> (Au moins 40 % gérés par les femmes)	<b>Rien n'a été fait à date</b>

Ces données permettent de constater que plusieurs cibles n'ont pas été atteintes et que l'objectif en lien avec la construction des microcentrales considéré comme prioritaire a été satisfait. Les résultats au niveau de ce tableau influencent les scores attribués aux critères de l'évaluation.

## Moments forts dans la vie du projet



### 2017-2019

Le projet ERAF décrit plus haut se justifie aisément en 2017 dans un document de projet qui relate clairement la pertinence d'initiatives visant à électrifier les zones rurales. Effectivement, l'énergie est l'une des priorités de l'administration du feu président Jovenel Moïse, investi le 7 février 2017. Une étape cruciale pour atteindre cet objectif serait l'exploitation du vaste gisement de sources d'énergie renouvelable du pays. En effet, selon une évaluation des ressources réalisée par la WorldWatch Institute en 2014, Haïti a théoriquement le potentiel pour satisfaire la totalité de la demande d'électricité à l'aide des ressources renouvelables et de technologies qui sont présentement disponibles.

Tableau 3 : Potentiels en énergie renouvelable<sup>3</sup>

Sources ER	Potentiel Energies Renouvelables	Localisation
<i>Irradiation solaire</i>	5 à 7 KWh/m <sup>2</sup> /jour	La majeure partie du pays
<i>Irradiation solaire</i>	8 KWh/m <sup>2</sup> /jour	Ouest, zones costales (Gonaïves, Saint-Marc)
<i>Eolien</i>	Vitesse moyenne des vents : 7 - 9 m/s. Altitude 80m	Ouest, Sud-Ouest, Nord-Ouest
<i>Eolien</i>	Vitesse moyenne des vents : 7 m/s Altitude 80m	Sud, Nord-Est
<i>Hydro énergie</i>	36 MW	Artibonite, Ouest
<i>Hydro énergie</i>	18 MW	Sud-est
<i>Hydro énergie</i>	14.4 MW	Grand 'anse
<i>Hydro énergie</i>	10.3 MW	Nippes
<i>Hydro énergie</i>	> 1MW : 27 sites 0.1-1 MW : 72 sites < 0.1 MW : 41 sites	Tous les 10 départements
<i>Déchets solides</i>	730.000 tonnes/an	Port-au-Prince
<i>Déchets solides</i>	191.000 tonnes/an	Cap-Haïtien, Gonaïves, Les Cayes, Saint-Marc, Vergettes, Jérémie, Port-de-Paix, Limbe

<sup>3</sup> Matthew Lucky, Katie Auth, Alexander Ochs, et al, Haiti sustainable energy Roadmap: Harnessing domestic energy resources to build an affordable, reliable and climate compatible electricity system (Washington, DC Worldwatch Institute, 2014).

Par ailleurs, le MTPTC a sollicité l'appui du PNUD pour continuer les interventions et consolider les acquis obtenus avec la mise en œuvre du projet de développement de l'hydroélectricité sur petite échelle de 2013 à 2016 en Haïti. Les résultats de l'évaluation finale recommandent de soutenir le développement et l'installation de production de l'énergie renouvelable avec une orientation vers l'électrification rurale pour un accès adéquat équitable à l'électricité aux communautés éloignées.

Le momentum est aussi en faveur de la mobilisation des ressources financières pour le secteur avec l'endossement du plan d'investissement du Scaling up Renewable Energy Program et la mobilisation faite par le gouvernement auprès de la banque mondiale à travers les fonds Clean Technology Fund. Dans ce contexte, le PNUD agit activement au côté du gouvernement pour mobiliser d'autres acteurs en mettant en avant des modèles de réussites avec le projet micro-hydro dans le Nord-est et en capitalisant sur les visites d'exploration de sites à succès en terre étrangère.

Avec l'adhésion de l'ambassade du Japon qui souhaitait injecter plus de 5M de dollars, le PNUD a pu entamer des études de préféabilité et d'ingénierie pour la sélection de communes qui allaient accueillir le projet pilote. Ces premières étapes favorisaient une meilleure appréhension du contexte et des enjeux. De plus, à travers les documents mis à disposition, on peut constater que le PNUD a mis en branle ses procédures internes pour bien encadrer les étapes de conception et d'approbation du projet tant auprès du gouvernement que des donateurs. Un document de projet solidement constitué pouvait montrer la pertinence du projet proposé par rapport à des données fiables dans le secteur de l'énergie et le leadership du PNUD dans ces types d'initiatives.

### **2019-2020**

Avant d'avancer dans les phases d'exécution, le projet s'est lancé dans des consultations avec différents acteurs clés tant au niveau local que central. Une grande mobilisation des parties prenantes et des communautés locales tôt dans le démarrage du projet a permis d'apporter quelques ajustements. Le projet en contact avec des stratégies et des expertises techniques déjà installées au sein des équipes du gouvernement a mis à contribution leurs contributions et conseils pour remodeler certains aspects dans le montage du projet.

À ce stade le projet a pu conduire des évaluations environnementales et sociales et a aussi réalisé des études d'ingénierie et de conception pour la mise en place des micro-systèmes hybrides d'électrification communale. Autant d'occasions qui ont permis d'engager davantage les habitants des communautés cibles à travers des consultations, mais aussi avec la création d'emplois ponctuels. Toutefois, les opinions sont divisées concernant la concrétisation de la promesse d'installation de poteaux électriques et du branchement des maisons à une centrale électrique.

Avec les informations contenues dans les différentes études et en s'appuyant sur une grande collaboration multipartite au sein du comité de pilotage du projet, les termes de références ont été développés et le processus de recrutement d'une firme pour la construction des sites a suivi son cours.

### **2020-2023**

Cette période est consacrée à la mise en œuvre du projet et a été surtout marquée par des troubles sociopolitiques (incluant l'assassinat du feu président Jovenel Moïse et la propagation de la terreur par les gangs armés), la crise sanitaire Covid 19 et aussi la résiliation du contrat avec de la firme sélectionnée pour la construction des sites.

Ces situations ont causé beaucoup de retard dans le calendrier des activités et ont occasionné des coûts additionnels importants. D'où la nécessité du comité de pilotage de faire des choix de priorisation des microcentrales au détriment des composantes en lien avec le transfert de compétence et l'autonomisation des femmes. Parallèlement, le PNUD a mobilisé des fonds de l'Emirates Arabes Unies et a déployé des efforts pour injecter des fonds propres afin de combler quelques manques à gagner.

#### **2023-2024**

Cette dernière étape marque la fin du projet avec l'inauguration des centrales électriques, la recherche de solution pour les problèmes techniques du site à Mont-organisé et des démarches prospectives dont la stratégie de sélection d'un opérateur, l'évaluation finale du projet et des mobilisations de ressources financières.

## Résultats de l'enquête auprès des ménages

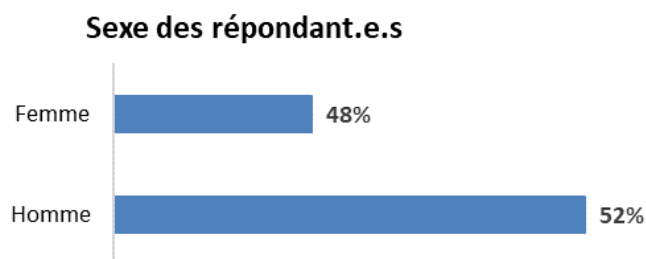
Au total, 143 ménages ont répondu aux questions des enquêteurs et en moyenne cinq personnes composent les maisonnées. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, plus de la majorité (64 %) des ménages ayant répondu aux questions de l'enquête réside dans la commune de Mont-organisé.

Tableau 4 : Taux de participation

	Nombre de répondant.e.s Capotille	Nombre de répondant.e.s Mont-organisé
<b>Ménages</b>	52/143 36 %	91/143 64 %

## Profil des ménages

Graphique 1 : Sexe des répondant.e.s

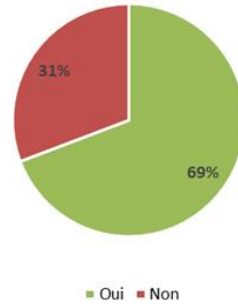


143 réponses

Un peu plus de la moitié des personnes ayant participé à l'enquête est de sexe masculin (52 %).

Graphique 2 : Pourcentage de ménages avec au moins une personne qui travaille

Est-ce que vous-même ou d'autres personnes dans la maison gagnent de l'argent?

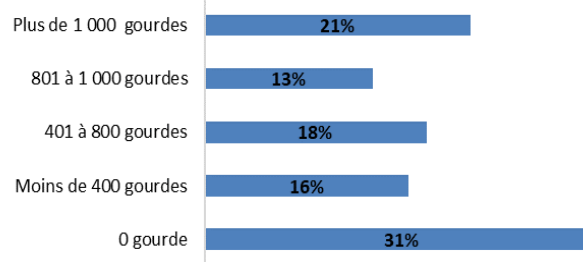


143 réponses

La majorité (69 %) des participant.e.s à l'enquête affirme qu'au moins une personne travaille dans le ménage.

Graphique 3 : Revenu journalier des ménages

Combien d'argent peut gagner le ménage environ par jour ?



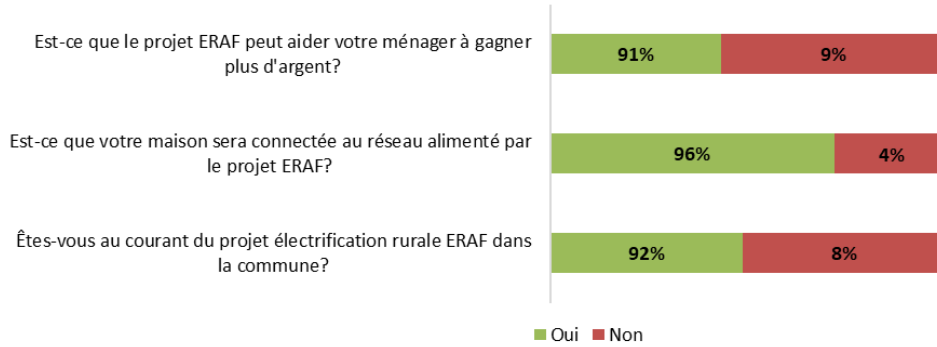
141 réponses

Un peu moins de la moitié (47 %) des ménages ayant participé à l'enquête dit ne pas garantir un revenu de 400 gourdes par jour et plus d'un quart (31%) précise que personne dans le ménage n'a un revenu ou un travail.

### Appréciation des ménages du projet ERAF

Graphique 4 : Connaissance des ménages du projet

**Veillez répondre par oui ou par non aux énoncés suivants :**



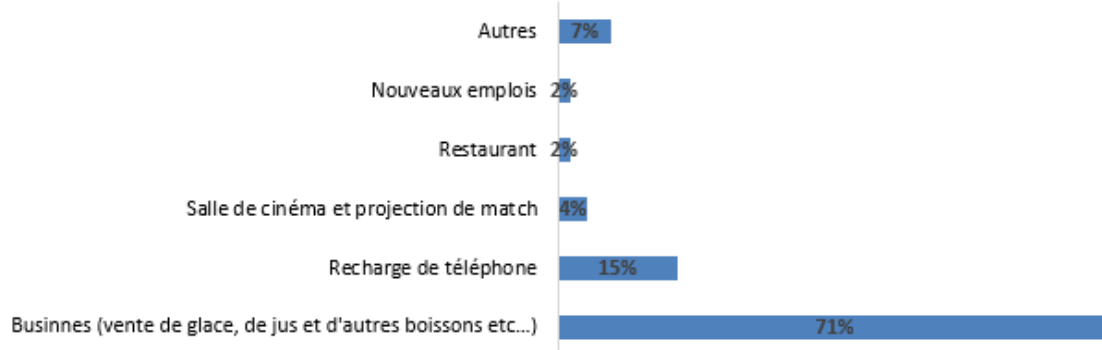
143 réponses

La quasi-totalité des ménages (96 %) indique que sa maison sera connectée au réseau alimenté par le projet ERAF.

La grande majorité des ménages affirme être au courant du projet ERAF et reconnaît qu'il peut l'aider à gagner plus d'argent (92 % et 91 %).

Graphique 5 : Activités génératrices de revenus anticipées par les ménages

**Comment le projet ERAF va vous aider à gagner plus d'argent ?**

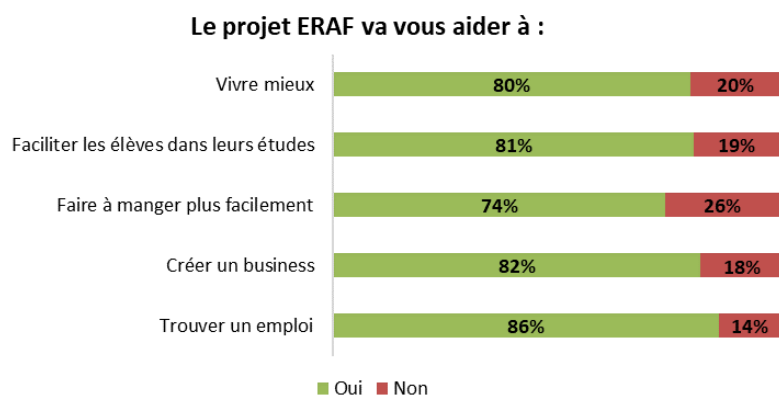


131 réponses

Parmi les 131 réponses apportées par les ménages ayant répondu à la question `comment le projet ERAF va vous aider à gagner plus d'argent, la majorité (71 %) fait mention d'activité de vente de boissons au frais et de glace.



Graphique 6 : Effets positifs perçus du projet ERAF



140 réponses

La grande majorité (80 % à 86 %) des répondant.e.s pour les ménages qui ont participé à l'enquête estime que le projet va aider à : trouver un emploi, créer un business, faciliter les élèves dans leurs études et vivre mieux.

La majorité (74 %) des participant.e.s à l'enquête estime que le projet ERAF va aider à faire à manger plus facilement.

### Commentaires des ménages

Graphique 7 : Recommandations des ménages pour renforcer les impacts du projet

**Qu'est-ce que le projet ERAF devrait faire pour avoir plus d'impact positif dans la vie des gens dans la commune?**



Plus d'une centaine de ménages a offert des suggestions pour renforcer les impacts du projet ERAF dans la vie des gens. Les propositions les plus populaires sont les suivantes :

- Faciliter l'accès à l'eau potable (28 %);
- Aménager la route principale (14 %);

- Appuyer la création et l'entretien des jardins (13 %);
- Octroyer des prêts et des subventions (12 %).

## Résultats du groupe focus

Une conversation avec un groupe de cinq femmes leaders d'organisations communautaires dans la commune de Mont-organisé a permis d'apprécier les attentes des femmes et l'attitude qu'elles adoptent au regard des apports ou inconvénients du projet ERAF.

L'échange a montré que les participantes connaissaient bien le projet. Dans le groupe il y en avait qui ont joué un rôle de leader communautaire et d'enquêtrice au début du projet et d'autres ont travaillé dans les activités de construction de la centrale. Selon leurs témoignages on peut retenir les points essentiels ci-dessous.

### *Connaissance du projet*

- Le projet a un volet qui cible l'autonomisation des femmes;
- L'initiative devrait favoriser les femmes plus que les hommes.

### *Emploi et sexe dans le cadre du projet*

- Il y a eu un effort pour engager des femmes sur le chantier lors de la construction de la centrale et nous avons lutté pour qu'on obtienne des postes pour les femmes;
- Nous estimons que nous n'avons pas eu droit aux mêmes types d'emploi que les hommes;
- Les femmes ont plus de courage que les hommes. Pour preuve dans une journée, une femme déploie plus d'effort et accomplit plus de tâches qu'un homme en général;
- Si on nous le permettait, nous allions occuper tous les postes sur le chantier;
- Des exemples de femmes ont été avancés pour démystifier la discrimination basée le sexe dans l'attribution des responsabilités sur un chantier;
- C'est la première fois qu'on a vu autant de femmes exercer une activité manuelle dans la commune;
- Pas d'avantages notables à relever pour les femmes dans l'exécution du projet;
- Nous ne voulons pas que les projets décident quel travail est réservé aux femmes, nous pouvons tout faire et nous voulons choisir quoi faire;
- À la phase d'enquête, le projet voulait sélectionner uniquement les femmes alors que sur le chantier on engageait les femmes pour transporter de l'eau;
- Nous avons l'impression que les hommes ont eu accès aux postes les plus payants;
- Si nous savions entre femmes nous que le salaire était de 500 gourdes, nous ne savions pas combien gagnaient les hommes;

### *Opportunités offertes par le projet*

- Plus de femmes ont une activité génératrice de revenus;
- Le projet pourrait permettre d'offrir des formations le soir aux femmes (en lecture, en écriture, en informatique, etc.);
- L'accès à des jus de fruits naturels qui sont mieux pour la santé des enfants et des adultes;
- Plus de qualité et de compétitivité des produits nécessitant une conservation par le froid;

### *Attentes non comblées*

- Subvention et accès à des crédits pour lancer les entreprises;
- Renforcement de capacité technique et formation sur le montage et gestion d'entreprise;
- Don de matériels pour se passer de la force physique des hommes dans nos activités;
- Formation et sensibilisation de toute la communauté sur la violence basée sur le genre.

## Résultats des entretiens avec les parties prenantes

Cette section présente les opinions et perspectives partagées lors des entrevues. S'il n'est pas précisé que le commentaire est anecdotique, le commentaire a été formulé par plus d'un.e répondant.e.

### *Collaboration avec le PNUD*

- La collaboration avec le PNUD date depuis une dizaine d'années;
- La collaboration avec le PNUD a commencé avec la planification du projet en 2017;
- Nous avons mis en œuvre plusieurs projets avec le PNUD;
- Le projet ERAF contribue bien à renforcer le partenariat avec le PNUD;
- La collaboration est cordiale et constructive;
- Nous recevons les rapports annuels et nous participons dans la vie du projet;
- Les communications se font dans la transparence et à temps;
- Manque de connaissance partagée au sein du comité de pilotage des procédures internes du PNUD et du Gouvernement (anecdotique);
- Certains documents ne sont pas partagés en dépit de maintes requêtes (anecdotique);
- Plus de relation de confiance avec PNUD qu'avec les institutions étatiques compte tenu des instabilités politiques (anecdotique).

### *Intérêt pour le projet*

- Le projet rentre dans les priorités de mon institution et de celles de l'État haïtien;
- L'électrification des zones hors connexion fait partie intégrante de la mission de mon institution;
- L'initiative répond à des besoins pressants et essentiels pour les communautés cibles;
- Le PNUD a mobilisé les fonds pour consolider les acquis de projets antérieurs;
- L'idée du projet amène beaucoup de changements dans la qualité de vie et promet grand en termes de développement.

### *Alignement du projet*

- Le projet rentre dans les priorités de mon institution et de celles de l'État haïtien;
- La stratégie et la feuille de route remises au MTPTC le mandatant d'assurer l'électrification des zones hors connexions;
- Il faut des phases de prévision et d'expansion pour satisfaire les demandes à venir;
- Les apports et changements positifs sont énormes et les impacts sont déjà visibles;
- L'initiative répond à des besoins pressants et essentiels pour les communautés cibles;
- Avant le projet il n'y avait pas de vie nocturne et les communes dépendaient de la République dominicaine et des zones avoisinantes pour tout ce qui nécessite de l'électricité (glace, moulin électrique, morgue, etc.).

### ***Implication dans la conception et la vie du projet***

- Très tôt le PNUD a pris contact avec les mairies pour les informer et préciser les groupes à mobiliser pour les rencontres (les autorités locales, les groupes de femmes, les leaders communautaires, etc.)
- Plusieurs réunions ont été tenues à différents niveaux pour engager les parties prenantes;
- Nous avons été impliqués dès la conception et nous avons participé à différentes phases dans la vie du projet;
- Le PNUD était ouvert aux recommandations qui ont même conduit à l'amendement des résultats prévus initialement;
- Une étude de base a permis de recueillir les idées des membres de la communauté et d'engager plusieurs parties prenantes;
- Dès le début il y a eu des discussions sur les problèmes de la zone et les solutions à prioriser;
- Les rôles pourraient être mieux adaptés compte tenu des capacités et expertises existant au niveau des partenaires (anecdotique);
- Le niveau de représentation des institutions partenaires devrait être équilibré au sein du comité de pilotage (anecdotique).

### ***Niveau d'atteinte des résultats escomptés***

- Superbe réalisation dans la construction de trois micro-réseaux électriques dans les communes cibles;
- Le niveau de distribution prévu à la première phase n'est pas encore atteint;
- Existence d'études et de modèles de micro-réseaux inspirants pour multiplier les expériences à l'échelle nationale;
- Création d'emplois pour les femmes durant la phase de construction des centrales;
- Un arbitrage sur les activités prioritaires a été nécessaire compte tenu de l'inflation et de l'extension du projet;
- Une des trois centrales présente des problèmes techniques;
- Beaucoup de projets d'organisation communautaires en attente de financement;
- Pas assez d'accompagnement et de formation par rapport à ce qui était prévu;
- Pas de subvention accordée aux femmes comme prévu (anecdotique);
- Au niveau conceptuel, le projet avait sous-estimé les coûts pour mettre en œuvre toutes les composantes prévues (anecdotique)

### ***Appréciation technique***

- Les équipements et la technologie sont intelligents, modernes et adaptés;
- Le plus difficile dans ce qui a été promis a été livré à savoir les trois centrales;
- La stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation de manière rentable reste à définir;
- Dans le processus de sélection des firmes, il faut s'assurer de ne pas favoriser systématiquement le moins-disant avec son offre technique et des équipements de qualité inférieure (anecdotique).

### ***Facteurs déterminants dans la réussite ou l'échec du projet***

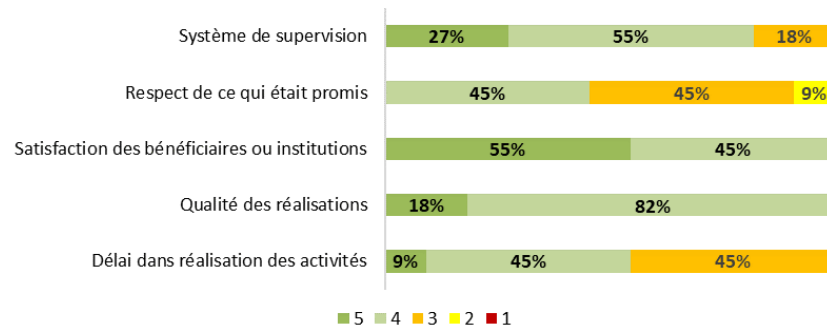
- Les procédures du PNUD, sa façon d'impliquer les parties prenantes et la bonne communication sur le projet sont la clé du succès ;

- L'engagement, l'appréciation et l'appropriation du projet par les parties prenantes et les communautés locales;
- L'efficacité du système solaire photovoltaïque avec les batteries à lithium et la performance de la firme haïtienne;
- Les entités gouvernementales disposent de compétences techniques avancées et le savoir-faire d'experts chevronnés a été mis à profit dans la mise en œuvre du projet;
- Les instabilités sociopolitiques ont entravé la bonne mise en œuvre du projet;
- Le problème de coordination et le changement de responsable à la tête du projet n'ont pas aidé (anecdotique);
- Le dernier mot ne revient pas au PNUD vu que le projet sera transmis au gouvernement (anecdotique);
- Le PNUD ne tient pas toujours ses promesses une fois arrivé sur le terrain (anecdotique).

### Satisfaction<sup>4</sup> des parties prenantes

Graphique 8 : Niveau de satisfaction des parties prenantes

Niveau de satisfaction par rapport aux aspects suivants :



11 réponses

- L'ensemble (100 %) des personnes interviewées estime que les bénéficiaires ou son institution est/sont très satisfait.e.s ou satisfait.e.s de la qualité des réalisations et des résultats du projet.
- La grande majorité (82 %) se dit très satisfaite ou satisfaite du système de supervision des travaux.
- Un peu plus de la moitié (54 %) des répondant.e.s indique être très satisfaite ou satisfaite du délai des réalisations des activités.
- Un peu plus de la moitié (54 %) des participant.e.s aux entretiens affirme être plus ou moins satisfaite ou non satisfaite du respect de ce qui était promis dans le cadre du projet.

### Pérennité du projet

- La concertation entre le PNUD et les entités gouvernementales pour la phase de branchements, de collectes de données sur les tendances de consommation des ménages est essentielle;

<sup>4</sup> Satisfaction sur une échelle de 1 à 5 où :

1 = Pas du tout satisfait; 2 = Pas satisfait; 3 = Plus ou moins satisfait; 4 = Satisfait et 5 = Très satisfait

- La phase d'extension est très importante pour assurer une meilleure rentabilité de l'investissement et pour mieux couvrir les zones avec une plus grande population;
- Le recrutement d'un opérateur qui puisse s'occuper de la distribution et de la commercialisation est primordial;
- L'appropriation du projet par les communautés, les autorités locales et l'État haïtien est très importante pour assurer la pérennité du projet;
- La création d'un comité avec des membres de la société dans chaque commune pour participer dans la gestion et certaines prises de décision en lien avec les centrales;
- Il faudra donner des formations en lien avec la technologie utilisée au niveau des centrales a des gens dans la communauté;
- Sensibilisation de la population sur les bonnes habitudes de consommation de l'énergie électrique, son importance et le système prépayé;
- Une étroite collaboration avec le PNUD et les mairies est requise pour assurer un support économique et technique;
- La mobilisation de subventions et de fonds de réserve permettra de répondre à des urgences et aux imprévus;
- Il est souhaité de garder le contact avec le PNUD vu que c'est toujours bien d'avoir une mémoire;
- Gestion efficace et responsable des micro-réseaux pour encourager les bailleurs de fonds à répliquer l'expérience au niveau des autres communes (anecdotique);
- Protocole à définir en cas d'urgence tel que vol incendie et vandalisme, etc.(anecdotique).

## Principaux constats

La triangulation des informations recueillies à travers les trois principales sources (analyse documentaire, entretiens et enquête) conduit aux principaux constats suivants :

### *Points forts*

- La totalité des personnes consultées attribue les résultats du projet (en particulier les mini-réseaux) à de réalisations concrètes de bonne qualité dont les impacts sont déjà visibles, reconnus et appréciés par tout le monde.
- L'ensemble des parties prenantes témoigne d'une bonne collaboration avec le PNUD dans le cadre du projet et de manière générale en soulignant son savoir-faire, la qualité de ses communications et sa transparence.
- Plusieurs partenaires se réjouissent de ce modèle rare de projet multipartenaire qui se révèle efficace dans la stratégie d'électrification rurale en Haïti.
- La mobilisation communautaire et l'implication des acteurs locaux et nationaux dès la conception du projet ont été mentionnées par de nombreux acteurs comme facteurs clés de la réussite du projet et de son appropriation par le gouvernement et les populations cibles.
- Les politiques et procédures du PNUD, les capacités techniques des firmes nationales et les experts chevronnés au sein des équipes du gouvernement, constituent des atouts majeurs pour la mise à l'échelle de ces types de projets.
- Tous les critères et témoignages sont unanimes à reconnaître que le projet est aligné avec les objectifs de développement durable, aux résultats stratégiques visés par l'État haïtien dans le PSDH, aux plans stratégiques du PNUD et répond aux besoins les plus pressants des communautés ciblées.
- Les ménages, les leaders communautaires et les autorités locales et nationales partagent une bonne compréhension du projet, se l'approprient bien et sont très conscients de ses potentiels impacts sur la qualité de vie de la population.

### *Points faibles*

- Un des trois mini-réseaux électriques plus précisément celui dans la commune de Mont-organisé rencontre des difficultés techniques et nécessite des investissements additionnels pour son fonctionnement normal.
- Les résultats sur la composante en lien avec l'autonomisation des femmes sont très faibles.
- En dépit du poids de l'aspect genre dans le projet, les femmes ne sont pas représentées au sein du comité pilotage.
- Les avantages comparatifs offerts aux femmes dans le cadre du projet sont très limités et ne favorisent pas un plein épanouissement de ces dernières comme souhaité dans la conception de l'initiative ERAF.
- Le projet arrive difficilement à mobiliser les bénéficiaires de formation et les leaders d'organisation communautaires
- Dans la mise en œuvre des activités, le projet a accusé de beaucoup de retard lié aux crises sociopolitiques, les restrictions en lien avec la pandémie Covid 19 et la résiliation du contrat de la firme d'ingénierie.
- Les opinions divisent sur le niveau de satisfaction des parties prenantes et une grande divergence de vues existe entre le niveau local et national.



- Les populations ciblées ont accès à très peu de service et un peu moins de la moitié des ménages consultés rentre le salaire minimum journalier.

## Enseignements tirés

À partir des informations collectées sur le projet pilote ERAF, les leçons dégagées de l'expérience applicables à une situation générale plutôt qu'à des conditions particulières sont les suivantes :

- L'exemple du projet ERAF démontre clairement le caractère inclusif et indivisible des ODD dans la mesure où l'ODD 5 qui promeut l'égalité entre les genres ne peut pas connaître un succès sans un effort sur l'accès à la bonne santé et au bien-être (ODD 3) et des améliorations au niveau de la qualité de l'éducation (ODD 4).
- En vue de mieux mobiliser les donateurs et les autres acteurs dans l'investissement dans des types de projet comme ERAF, il importe de décliner les sous-thèmes et les indicateurs des ODD qui montrent mieux la complémentarité entre les actions et les impacts multiples que peuvent avoir une intervention ciblant à la base un seul ODD.
- Les projets d'électrification rurale peuvent grandement bénéficier de l'implication des communautés locales ou dans le cas contraire souffrir en raison de la mise à l'écart de ces dernières.
- La gestion sociale à travers un processus d'information, de sensibilisation et d'éducation énergétique à la population, en l'occurrence les femmes est une condition nécessaire à la pérennité des centrales solaires.
- L'extension du réseau national ou régional n'est souvent pas la solution la plus rentable. Les options décentralisées avec des sources d'énergies renouvelables comme le solaire photovoltaïque devraient être envisagées.
- Des conditions macro-économiques favorables, l'engagement soutenu du gouvernement aux objectifs du projet, des institutions publiques compétentes et la prise de décisions décentralisées sont, entre autres, les clés de la mise à l'échelle de l'électrification rurale en Haïti.
- Les bénéfices de l'électrification sont directement liés aux usages qu'on en fait et aux coûts des sources alternatives d'énergie. L'électrification rurale est importante pour des zones où il y a une croissance économique (Ex : croissance agricole, présence de petites et moyennes entreprises rurales, etc.). Cependant, pour augmenter et accélérer l'impact sur le développement, une assistance technique doit être fournie aux entreprises rurales pour stimuler la demande.
- Les apports socio-économiques de l'accès à l'électricité peuvent être énormes avec des impacts considérables dans la vie de la population en milieu rural. Les opportunités et les défis d'exploitation des énergies renouvelables nécessitent une approche holistique qui offre un ensemble de moyens et de services complémentaires pour compenser la faible capacité économique des familles afin de créer plus d'effets attractifs et rentabiliser l'investissement.
- La performance de la firme nationale sur ce mandat vient prouver que les expertises dans le domaine existent en Haïti et la connaissance du milieu socioculturel peut jouer un rôle prépondérant dans ces types de mandats (estimation des coûts et des délais, adaptation des approches de communication, etc.).
- En contexte difficile, les procédures du PNUD se révèlent efficaces et inspirent confiance aux partenaires.

- Compte tenu des défis propres aux communes enclavées en Haïti, les missions de terrain conjointes impliquant le niveau stratégique et technique des différents partenaires facilitent mieux la compréhension des réalités et la prise de décision éclairée.
- Des projets pilotes de l'envergure de l'initiative ERAF nécessitent un investissement dans l'estimation des coûts dès la conception pour éviter de sous-estimer les besoins financiers et créer des frustrations dues au sous-dimensionnement de certaines composantes.

## Notation selon les critères de l'évaluation

### Critère de pertinence

Thèmes clés	Déductions	Notation
Conformité du projet au mandat du PNUD, aux priorités nationales et aux besoins prioritaires des bénéficiaires	Le projet s'aligne avec la planification stratégique de l'organisation (plan stratégique 2022-2025 solutions : énergie et égalité des genres et plan bureau Haïti 2023-2027) et les objectifs de développement durable (ODD 5 et 7). De plus, les résultats fixés correspondent aux priorités de l'État haïtien précisées dans le plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), dans la feuille de route remise au Ministre du MTPTC par le feu président Jovenel Moïse et dans la loi donnant naissance à l'ANARSE. Finalement, les communes cibles ont positionné l'accès à l'électricité en haut dans la liste de leurs priorités selon le rapport de l'enquête et l'étude de base menée par TTA.	Positive
Renforcement des capacités institutionnelles du projet	Le ministère du MTPTC et diverses entités gouvernementales centrales et locales (Maries, ANARSE, EDH, Cellule énergie) sont impliqués depuis la conception du projet et un diagnostic organisationnel approfondi a été conduit. Il faut aussi mentionner l'acquisition de l'un des logiciels les plus utilisés dans la conception et l'analyse des mini-réseaux basés sur les énergies renouvelables (HOMER) et la formation sur son utilisation au profit des ingénieurs de différentes partenaires (ANARSE, CE-MTPTC, EDH, PNUD) impliqués dans le projet. 12 ingénieurs ont été formés par la firme qui a exécuté le mandat à Vallières et à Capotille selon une approche d'apprentissage par la pratique. De plus, à travers le projet ERAF, le PNUD entame une collaboration avec l'université Quisqueya dans le cadre d'un projet pilote devant faciliter l'institutionnalisation en Haïti des écoles d'automne et d'été (ÉAÉ) portant sur l'énergie électrique en tant que moteur intrinsèque de développement durable.  Par ailleurs, une grande mobilisation des communautés à travers les OCBs et les regroupements de femmes est observée avec aussi une bonne appropriation du projet par la population des communes desservies. Si les parties prenantes et les bénéficiaires sont très satisfaits de la qualité de la collaboration et des bienfaits du projet, ils se plaignent du manque d'appui technique et de formation pour assurer la durabilité du projet et l'autonomisation des femmes comme prévu.	Positive

Respect des droits humains des bénéficiaires	Compte tenu de la sensibilité du projet à assurer de l'équité envers les femmes, des résultats du PEPSE, de l'implication des leaders communautaires et des aux autorités locales dans la vie du projet et vu qu'il ne ressort aucune plainte ou constat majeur affectant l'intégrité morale ou physique des bénéficiaires, on peut conclure que le projet a adopté une approche qui respecte les droits humains.	Positive
Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le projet.	Si dans sa conception le projet se montre fidèle aux engagements du PNUD et du Gouvernement à adresser la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans leurs interventions, il s'avère que les actions pouvant offrir des avantages comparatifs aux femmes se montrent limitées (quotas de travailleurs, pas assez de formation technique, absence de prêt ou de subvention, etc.) et n'assurent pas que ce groupe puisse profiter davantage que les hommes des opportunités offertes par l'électrification rurale.	Plus ou moins positive

Cote de performance attribuée : La pertinence de ce projet est clairement établie. Le critère de pertinence obtient donc la cote de performance « **2** » sur **2** ce qui signifie qu'il est « **pertinent** »

<b>Critère d'efficacité</b> <b>Thèmes clés</b>	<b>Déductions</b>	<b>Notation</b>
Niveau d'atteinte ou de progrès des résultats escomptés en vue de la réalisation des effets souhaités	Compte tenu du contexte de la réalisation des 3 centrales électriques, des avancées dans le renforcement des acteurs locaux et de certains efforts en lien avec l'autonomisation des femmes, nous pouvons conclure que le niveau d'avancement global est satisfaisant pour le projet. À noter que l'un des trois sites n'est pas complètement opérationnel et que l'accompagnement technique prévu pour les OCBs et les femmes n'est pas effectif en raison de certains choix arrêtés par rapport à de nouveaux défis tels que l'inflation galopante, les situations sociopolitiques, etc.	Plus ou moins positive
Intérêt des résultats du projet pour le gouvernement haïtien	Sans une contribution financière haïtienne, le projet vient en appui à l'état dans la mise en œuvre de projet pilote directement lié à des objectifs prioritaires fixés dans une feuille de route remise au Ministre du MTPTC sous la présidence du feu président Jovenel Moïse. Les réalisations du projet amènent beaucoup d'impacts positifs pour le gouvernement qui se positionne mieux dans la mobilisation de ressources financières pour l'exécution de son plan national d'électrification rurale avec des modèles de centrale électrique à énergie renouvelable qui fonctionnent et une liste de leçons apprises.	Positive
Lien entre les résultats du projet et les effets visés	Le partenariat avec plusieurs partenaires bilatéraux et gouvernementaux au niveau local et national a permis dans le cadre de ce projet de mettre en place 3 centrales avec des modes de production et à la longue de distribution et consommation durable. De plus, le branchement des ménages dans les communes cibles va stimuler l'économie dans la zone, favoriser plus d'activités génératrices de revenus et améliorer la qualité de vie des gens.	Positive
Modalité d'exécution et renforcement des capacités institutionnelles locales et nationales	Le choix de l'exécution en modalité NIM et la forte implication du MTPTC et des diverses entités gouvernementales centrales et locales contribuent grandement à favoriser une bonne appropriation du projet par les institutions locales et nationales. La firme de construction opérant à Vallière et à Capotille a formé deux techniciens originaires des communautés desservies. Toutefois, l'autre firme qui exécutait le mandat à Mont-Organisé n'a pas assumé cette	Positive

responsabilité qui vise à garantir la durabilité et à la bonne gestion des centrales électriques.

Contribution à l'autonomisation ou aux droits des femmes	à l'autonomisation des femmes. Cependant, les initiatives du projet ne contribuent pas effectivement à la maîtrise des moyens qui permettent aux femmes dans les communautés de renforcer leur potentiel et de se transformer dans une perspective de développement et d'amélioration des conditions de vie. De plus, dans les groupes focus, des femmes expriment un sentiment d'injustice dans les catégories de tâche et le niveau de rémunération qui leur sont réservés. «Nou ka fè tout travay mesye yo fè sou chatye a» «Aktivite sekirite lè nou tap enstale poto, fi touche 500 goud epi gason 1000 goud» «Sou chantye a nou pa te konnen konbyen mesye yo te touche, nou panse yo peye yo plis».	Plus ou moins positive
Changements en termes de promotion de normes, de pratiques ou de relations plus équitables entre hommes et femmes	Les activités couvrant cette thématique lancée à date sont insuffisantes pour permettre de constater des changements significatifs.	Plus ou moins positive
Adéquation du marqueur de genre attribué avec la réalité du projet	La revue des documents et la conception du projet permettent de confirmer que l'égalité des sexes est un objectif important dans la stratégie de l'électrification des zones rurales. Ceci justifie l'attribution du score 2 comme marqueur genre pour le projet.	Positive

Cote de performance attribuée : Par rapport au critère d'efficacité est attribuée au projet la cote de performance **4** sur **6**, soit « **modérément satisfaisant** ».

## Critère d'efficience

Thèmes clés	Déductions	Notation
Stratégie d'allocation des ressources pour l'atteinte des résultats du projet	<p>Le projet a fait face à des difficultés sociopolitiques, du retard dans les exécutions et a été mis en œuvre dans une période de grande inflation.</p> <p>La répartition budgétaire se faisait selon les normes et procédures de l'organisation avec une grande transparence auprès des partenaires qui ont pris part à l'arbitrage pour certains choix économiques et techniques lors des séances de comité de pilotage.</p> <p>Compte tenu des facteurs évoqués plus haut (inflation, crise sociopolitique et retard dans l'exécution des activités) le flux de dépenses ne reflète pas la logique du processus de réalisation de certaines activités particulièrement en lien avec le volet autonomisation des femmes et le renforcement des capacités et d'autonomisation des femmes. Ces composantes du budget ont été sacrifiées au profit de la mise en opération complète des mini-réseaux électriques.</p>	Positive
Lien entre les résultats du projet et l'utilisation économique des ressources	<p>En dépit des défis multiples, le projet a atteint au stade de clôture un taux d'exécution budgétaire de plus de 94 % et parmi les résultats escomptés cinq cibles ont été atteintes, cinq partiellement complétées et une pour laquelle rien n'a été fait (décembre 2023).</p> <p>Compte tenu des leçons tirées de ce projet pilote, il y a lieu de développer des stratégies plus innovantes dans les processus de recrutement des firmes tant dans l'élaboration des termes de référence (TDRs), le calcul des scores pour les offres financières que dans la reconnaissance de l'avantage comparatif des firmes nationales.</p> <p>Toutefois, un investissement conséquent dans l'estimation des coûts pour les projets pilotes d'une certaine envergure est à considérer pour éviter tout sous dimensionnement des composantes du projet.</p>	Plus ou moins positive

Implication des acteurs nationaux dans la planification et la mise en œuvre du projet	Le MTPTC et diverses entités gouvernementales centrales et locales (ANARSE, EDH, Cellule énergie, Maries) sont impliqués depuis la conception du projet.	Positive
	Les différents groupes consultés se disent très satisfaits de leur niveau d'implication durant tout le cycle du projet et témoignent d'une collaboration franche avec le PNUD qui a fait montre d'ouverture et de flexibilité pour tenir compte des recommandations et pour s'adapter au gré des défis.	
Adéquation de la stratégie de mise en œuvre (choix constructifs et opérationnels) avec les objectifs visés	La stratégie de mise en œuvre, le système de gouvernance et les procédures appliquées se sont révélés fondés. Les grands enjeux sont discutés dans le comité de pilotage qui est appuyé par une commission d'expert.e.s en provenance des différents acteurs qui travaillent sur les aspects techniques du projet. L'adoption de décisions majeures est documentée et montre l'adhésion des parties prenantes.	Plus moins positive
	Cependant une incohérence demeure entre le choix adopté en comité de pilotage (pour prioriser la construction des centrales électriques au détriment des activités en autonomisation des femmes et en renforcement de capacités) et le document de projet révisé qui conserve les mêmes objectifs initiaux pour toutes les composantes.	
Promotion de l'égalité des sexes et des droits de l'homme dans la fourniture des produits	Le projet dans sa conception vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cependant, les initiatives du projet ne contribuent pas effectivement à la maîtrise des moyens qui permettent aux femmes dans les communautés de renforcer leur potentiel et de se transformer dans une perspective de développement et d'amélioration des conditions de vie. De plus, dans les groupes focus, des femmes expriment un sentiment d'injustice dans les catégories de tâche et le niveau de rémunération qui leur sont réservés.	Plus moins positive
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• «Nou ka fè tout travay mesye yo fè sou chatye a»</li> <li>• «Aktivite sekirite lè nou tap enstale poto, fi touche 500 goud epi gason 1000 goud»</li> <li>• «Sou chantye a nou pa te konnen konbyen mesye yo te touche, nou panse yo peye yo plis».</li> </ul>	
Pertinence des modalités de mise en œuvre	L'application des procédures internes du PNUD se sont révélées très pertinentes et ont contribuées à assurer une bonne concertation avec les parties prenantes. Tous les acteurs consultés témoignent d'une collaboration franche et cordiale avec le PNUD et reconnaissent qu'il a fait preuve d'ouverture pour prendre en compte les recommandations et pour s'adapter au contexte socio politique et aux défis.	Positive



Par ailleurs, les consultations suggèrent qu'il serait opportun de prévoir des séances de partages sur les procédures du gouvernement et du PNUD avec les agents impliqués dans le comité de pilotage pour mieux gérer les attentes et la communication.

Cote de performance : Sur l'efficacité, le projet obtient la cote de performance **4 sur 6** ». Les lacunes des activités d'appui technique et financier mais aussi ses points forts sont jugés « **modérés** ».

## Critère de durabilité

Thèmes clés	Déductions	Notation
Mesures mises en place pour assurer la durabilité du projet	<p>Une stratégie de sortie est prévue par le PNUD pour tout transférer à la contrepartie nationale qui va confier la gestion des centrales à un opérateur afin d'assurer la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique.</p> <p>Avant ce transfert, il importe que des solutions pérennes soient identifiées pour garantir l'opérationnalisation complète de la centrale au niveau de Mont-Organisé. De plus, la population devra être informée des suites à venir tant du point de vue de la phase de branchement des ménages que des activités d'encadrement technique et financier des OCBs et des femmes.</p>	Positive
Engagement des partenaires nationaux pour assurer la pérennité du projet	<p>L'engagement des parties prenantes, dans la mise en œuvre de l'initiative ERAF, est un grand atout qui a favorisé une bonne appropriation du projet par les acteurs gouvernementaux tant au niveau local que central.</p>	Positive
Transfert de connaissances, renforcement des capacités et appropriation locale et des contreparties nationales	<p>Le rapport de diagnostic organisationnel et de renforcement des capacités des partenaires est très approfondi et propose des recommandations spécifiques à la gouvernance à la participation et au système de gestion et d'administration. Il faut aussi mentionner l'acquisition de l'un des logiciels les plus utilisés dans la conception et l'analyse des mini-réseaux basés sur les énergies renouvelables (HOMER). De plus, la firme de construction opérant à Vallière et à Capotille a formé 12 ingénieurs selon l'approche d'apprentissage par la pratique. L'autre firme qui exécutait le mandat à Mont-Organisé n'a pas assuré cette tâche qui vise à garantir la durabilité et la bonne gestion des centrales électriques.</p> <p>Les différents groupes consultés se disent très satisfaits de leur niveau d'implication durant tout le cycle du projet et font montre d'une grande appropriation de l'initiative. Cependant, plusieurs se plaignent du manque d'appui technique et de formation pour assurer la durabilité du projet et l'autonomisation des femmes comme prévu. Aucune preuve matérielle que lors des formations, il y a eu un souci d'avoir des femmes et des jeunes des communautés desservies comme bénéficiaires. De plus, les OCBs et les femmes sollicitent des subventions ou l'accès à un système de crédit pour lancer leurs idées d'entreprises qui pullulent avec l'électricité à leur portée.</p>	Plus ou moins positive

Cote de performance : Ce critère obtient la cote de performance **3** sur **4**, à savoir « **satisfaisant** ».

## Conclusion et recommandations

Globalement, l'analyse des informations recueillies confirme que les initiatives du projet ERAF sont très pertinentes, elles contribuent largement à l'atteinte des résultats visés dans son modèle logique et indique une grande satisfaction par rapport à la construction des micro-réseaux électriques. D'une part, les objectifs se montrent complètement alignés avec les objectifs stratégiques du gouvernement haïtien et rencontrent les buts visés dans les objectifs de développement durable ainsi que dans les plans stratégiques du PNUD. D'autre part, l'ensemble des parties prenantes consultées se dit satisfait de la qualité de la collaboration et des réalisations et témoigne que les impacts sont déjà visibles pour les populations cibles qui avaient grandement besoin des apports du projet ERAF. De plus, l'engagement des partenaires locaux et nationaux, l'appropriation du projet dans les communautés et les mesures mise en place pour assurer la pérennité des interventions sont des aspects très encourageant à constater.

Par ailleurs, quelques résultats des consultations sont mitigés et requièrent une attention particulière :

- Une des trois centrales rencontre des difficultés techniques;
- La composante autonomisation est faible;
- Une absence de représentation des femmes dans le comité de pilotage;
- Les avantages comparatifs offerts aux femmes limités;
- La difficulté du projet à mobiliser les bénéficiaires de formation et les OCBs;
- Le retard dans la mise en œuvre du projet;
- La divergence de vue entre les bénéficiaires et les partenaires.

Par conséquent quelques interventions sont attendues du projet pour bien communiquer les approches qui vont être privilégiées dans : i) la sélection d'un opérateur qui assurera la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique; ii) la gestion sociale à travers la communication, la sensibilisation sociale qui vient de l'intérêt de la communauté, l'éducation à l'usage productif de l'électricité, la mise en place d'entrepreneurs locaux, la planification d'avance des fonctions commerciales et la bonne gestion financière; iii) l'encadrement technique et financier promis aux femmes et aux organisations communautaires et iv) la solution qui sera adoptée pour adresser les problèmes techniques au niveau du micro réseau à Mont-organisé.

Des recommandations sont formulées ci-dessous à partir des suggestions issues des différentes consultations conduites auprès des parties prenantes. Elles sont fournies à titre de pistes de réflexion, pour contribuer au processus de conception et d'amélioration continue de ce type d'intervention.

Tableau 5 : Recommandations

**Pour le PNUD :**

#1 : S'assurer qu'une entité représentant les femmes siège dans le comité de pilotage vu le poids du volet genre et les attentes dans le projet, serait une considération à faire dans le montage de la structure de gouvernance de toute initiative similaire.

#2 : Créer et tenir à jour une base de données permettant de suivre les activités du projet en fonction des indicateurs prédéfinis et des besoins de suivi personnalisé des bénéficiaire et la disponibilité de données désagrégées (sexe, région, groupe etc.) devrait aider le PNUD dans la bonne gestion du projet et des acquis.

#3 : S'assurer que la stratégie d'autonomisation des femmes soit plus inclusive et équitable en offrant des avantages comparatifs aux femmes et en évitant le piège qui consiste à assurer l'atteinte d'un quota sans un renforcement de capacités dédié au groupe cible à qui il est offert l'opportunité de préciser ses besoins et dans quel domaine il souhaite évoluer.

#4 : Capitaliser sur la confiance des acteurs gouvernementaux dans le savoir-faire du PNUD, sa longue expérience dans le secteur de l'énergie et les acquis du projet pilote ERAF pour assurer un leadership actif auprès des acteurs du système des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et d'autres acteurs intéressés dans le domaine et promouvoir les énergies renouvelables à l'échelle nationale.

**Pour le Gouvernement et le PNUD :**

#5 : Prévoir des ateliers de formations sur les procédures internes (au Gouvernement et au PNUD) et un plan de transfert de compétence pour des projets impliquant plusieurs partenaires afin de faciliter les communications, gérer les attentes et garantir une durabilité effective des interventions.

#6 : Tenir compte de la littérature récente sur les technologies à succès dans l'élaboration des termes de référence afin de mieux renseigner l'analyse des offres qui ne doit pas favoriser une proposition dite moins-disant mais moins adaptée ou moins économique sur le long terme par rapport aux autres soumissions.

**Pour le Gouvernement :**

#7 : Faire de la stratégie d'électrification rurale à base d'énergie renouvelable un levier pour assurer des pôles de développement économique en concentrant la mise en œuvre d'un ensemble de projets répondants aux besoins de base des zones enclavées afin d'intensifier les impacts et de rentabiliser les investissements.

#8 : Encourager la mobilisation d'acteurs intervenant dans des domaines diverses et complémentaires pour la présentation de propositions de projets conjoints en vue de collecter des ressources financières avec les énergies renouvelables comme principal vecteur du développement.

## **ANNEXE 1 : Liste des tableaux et graphiques**

Tableau 1 : Sommaire.....	6
Tableau 2 : Suivi des réalisations du projet.....	16
Tableau 3 : Potentiels en énergie renouvelable.....	19
Tableau 4 : Taux de participation.....	22
Graphique 1 : Sexe des répondant.e.s .....	22
Graphique 2 : Pourcentage de ménages avec au moins une personne qui travaille.....	23
Graphique 3 : Revenu journalier des ménages .....	23
Graphique 4 : Connaissance des ménages du projet.....	24
Graphique 5 : Activités génératrices de revenus anticipées par les ménages.....	24
Graphique 6 : Effets positifs perçus du projet ERAF .....	25
Graphique 7 : Recommandations des ménages pour renforcer les impacts du projet .....	25
Graphique 8 : Niveau de satisfaction des parties prenantes .....	30
Tableau 5 : Recommandations.....	44

## ANNEXE 2 : Cadre d'évaluation

Questions d'évaluation et matrice de conception				
Questions	Données de référence	Sources de données	Outils	Analyses des données
<p><b>Quelle était la situation de la population cible avant le lancement du projet ?</b></p> <p><b>Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins identifiés ?</b></p>	Document de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de projet</li> <li>• Statistiques nationales Rapport du projet</li> <li>• Publications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données disponibles pour le projet</li> <li>• Visite de terrain</li> <li>• Entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation comparative</li> <li>• Analyse quantitative</li> </ul>
<p><b>Dans quelle mesure les parties prenantes y compris les bénéficiaires et les femmes dans les communautés ciblées sont-elles impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?</b></p>	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document du projet</li> <li>• Théorie de changement du projet</li> <li>• Bénéficiaires du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse documentaire</li> <li>• Entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse qualitative</li> </ul>
<p><b>Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet tiennent-elles compte des enseignements tirés de projets similaires antérieurs ou en cours ?</b></p>	Document du projet Théorie de changement du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document du projet</li> <li>• Rapport du projet</li> <li>• Compte rendu comité de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse documentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse qualitative</li> </ul>
<p><b>Qu'est-ce que le projet a produit (à différentes étapes, y compris à la fin du projet) et comment cela se compare-t-il à la conception du projet ?</b></p>	Document du projet Théorie de changement du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse documentaire</li> <li>• Entretien</li> <li>• Questionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation comparative</li> <li>• Analyse quantitative et qualitative</li> </ul>

<p><b>Quels sont les critères de sélection d'un bénéficiaire parmi les OCBs, les ménages vulnérables dans les communautés desservies?</b></p>	<p>Document de projet Théorie de changement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des bénéficiaires</li> <li>Procédures et directives pour la sélection d'OCBs et de</li> </ul>	<p>Analyse documentaire Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse comparative</li> <li>Analyse qualitative</li> </ul>
<p><b>Dans quelle mesure le projet reflète-t-il les principes d'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans les localités desservies ?</b></p>	<p>NA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document du projet</li> <li>Stratégie genre du PNUD</li> <li>Rapport du projet</li> <li>Liste des bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse documentaire</li> <li>Groupe focus</li> <li>Entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observation</li> <li>Évaluation comparative</li> <li>Analyse qualitative</li> </ul>
<p><b>Dans quelle mesure le projet était-il pertinent pour les groupes cibles ?</b></p> <p><b>Comment les objectifs du projet ont-ils été ajustés pour suivre les priorités, les besoins, les opportunités et le contexte socio politique pour demeurer pertinents ?</b></p> <p><b>Les résultats et les activités étaient-ils cohérents avec l'objectif global du projet ? (Pertinence de la planification interne)</b></p>	<p>NA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan stratégique du Gouvernement</li> <li>Plan stratégique du PNUD</li> <li>Document de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien</li> <li>Groupe focus</li> <li>Compte rendu comité de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative</li> <li>Évaluation comparative</li> </ul>
<p><b>Le projet fonctionne-t-il conformément à sa conception ?</b></p> <p><b>Quelle est l'efficacité de sa mise en œuvre ?</b></p> <p><b>Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints / sont-ils susceptibles de l'être ?</b></p> <p><b>Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ?</b></p>	<p>NA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document du projet</li> <li>Rapports du projet (programmatique et financier)</li> <li>Mécanisme de prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse documentaire</li> <li>Entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse quantitative et qualitative</li> <li>Évaluation comparative</li> </ul>

<p><b>Quelle est le niveau d'efficience de la mise en œuvre du projet?</b></p> <p><b>Les activités ont-elles été rentables ?</b></p> <p><b>Les objectifs ont-ils été atteints dans les délais ?</b></p> <p><b>Le projet a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus efficace par rapport à d'autres solutions ?</b></p>	<p>NA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du projet (programmation et financier)</li> <li>• Mécanisme de prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse documentaire</li> <li>• Entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse qualitative</li> </ul>
<p><b>Dans quelle mesure les avantages de la mise en œuvre se poursuivront après la clôture du projet?</b></p> <p><b>Dans quelle mesure les bénéfices du projet vont-ils perdurer après l'achèvement du projet ?</b></p> <p><b>Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du projet ?</b></p>	<p>NA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse qualitative</li> </ul>



### ANNEXE 3 : Calendrier détaillé de l'évaluation

Activités	Échéancier	Lieu	Responsable
<b>Phase 1: Planification</b>			
Rencontre de démarrage	31 octobre	Téléconférence	Chef de la commission d'évaluation
Partage de documents essentiels à l'évaluateur	1 novembre	Via courriel	Chef de la commission d'évaluation
Analyse documentaire, cadre d'évaluation, méthodologie, PTA	6 novembre	À domicile	Évaluateur
Rapport initial	6 novembre	À domicile	Évaluateur
Commentaire et approbation du rapport initial	8 novembre	Via courriel	Chef de la commission d'évaluation
<b>Phase 2 : Élaboration des outils et collecte de données</b>			
Conception d'outils (enquête, entrevue, groupe focus, etc. )	10 novembre	À domicile	Évaluateur
Arrivée sur le terrain	12 novembre	Cap-Haïtien	Évaluateur
Formation et organisation des enquêtes	13 novembre	Cap-Haïtien	Évaluateur
Entrevue, enquête et visite des sites	14 novembre	Capotille	PNUD bloque les rendez-vous (3 maires et 6 leaders d'organisme)
	15 novembre	Mont-Organisé	
	16 novembre	Vallière	
Groupe focus et enquête	17 novembre	Mont-Organisé	5 femmes leaders communautaires
Assurance qualité et compilation de données	20 novembre	Cap-Haïtien	Évaluateur
Entrevue	23 au 29 novembre	Téléconférence	Ambassade du Japon, ANARSE, CE, EDH
Debriefing au PNUD et aux parties prenantes	6 décembre	Téléconférence	Évaluateur
<b>Phase 3 : Rédaction du rapport d'évaluation et présentation des résultats</b>			
Rédaction d'une ébauche du rapport	18 décembre	À domicile	Évaluateur
Debriefing avec le PNUD et les parties prenantes	18 décembre	Téléconférence	PNUD, commission d'évaluation, parties prenantes et évaluateur
Commentaires consolidés du PNUD et des parties prenantes	20 décembre	Via courriel	La commission d'évaluation et son chef
Finalisation du rapport d'évaluation intégrant les commentaires	22 décembre	À domicile	Évaluateur
Présentation du rapport d'évaluation finale au PNUD	22 décembre	Téléconférence	Évaluateur

#### ANNEXE 4 : Liste des personnes et institutions consultées

#	Prénom	Nom	Institution	Fonction
1	Nicolas	Allien	CE-MTPTC	Coordonnateur
2	Evenson	Calixte	ANARSE	Directeur Général
3	Michel	Detmica	ANARSE	Ingénieur
4	Waldem	Joseph	ANARSE	Ingénieur
5	Haruki	Furusho	Ambassade Japon	Cheffe de la section coopération
6	Lesly	Guerrier	Ambassade Japon	Cadre de la section coopération
7	Nicolas	Dorléon	Ambassade Japon	Cadre de la section coopération
8	Jumernide	Paul	EDH	Chargé de projet
9	Silvio	Micanor	Mairie Mont-Organisé	Maire Principal
10			Centrale Mont-organisé	Ingénieur MTPTC
11	Castelle	Latortue	Mairie Vallières	Maire Principal
12	Charles	Jordany	Mairie Vallières	Directeur général
13			Centrale Vallières	Ingénieur MTPTC
14	Eugène	Adrien	Mairie Capotille	Maire Principal
15	Pierre	Lahisner	Mairie Capotille	Directeur général
16	4 leaders communautaires, dont 2 femmes		Organismes communautaires	Leaders d'OCB

## **ANNEXE 5 : Documents utiles sollicités**

- Format rapport final et modèle rapport préliminaire du PNUD
- Liste des parties prenantes du projet avec leurs titres/rôles
- Liste des bénéficiaires
- Liste des organisations communautaires de base
- Rapport de sélection des OCBs bénéficiaires de grant
- Accords small grant et accords de partenariat
- Tableau de linking des projets
- Plan stratégique du bureau PNUD Haïti
- Évaluation environnementale et sociale du projet
- Fiche du projet et document de projet (PRODOC)
- Rapports des études thématiques réalisées dans le cadre du projet
- Rapports de suivi des firmes de supervision
- Rapports périodiques d'avancement et rapports annuels PIR du projet
- Cadre de résultats ou outils de suivi du statut des résultats et de la situation des indicateurs à jour
- Rapports sur les bilans d'exécution physique et financière du projet
- Révisions budgétaires avec les justificatifs
- Comptes-rendus de réunions/ateliers clés (comité pilotage, formation...)
- Publications et articles de communication du projet
- Tout autre document jugé utile et pertinent pour le mandat